

Mot de la directrice



Et oui! Une année sans projet. Ce qui est assez rare. En effet, des 4 projets attendus, aucun n'a obtenu son financement. Et comme une brique n'arrive jamais seule, la deuxième nous annonce une coupure de 10% sur notre budget statutaire. Notre financement de base passe donc de 105 000\$ à 94 500\$. Comment

maintenir une équipe en place sans projet qui vient habituellement consolider nos emplois? L'avenir nous le dira. Pour l'instant, nous avons et continuons d'élaborer divers projets qui espérons-le, maintiendront le CREGÎM en vie. Avec ou sans projet, nous n'avons pas passé l'hiver à s'apitoyer sur notre sort, bien au contraire!

Dans ce numéro :

<i>Mot de la directrice</i>	1
<i>Lettre au P.M. du Québec :</i>	
<i>Incohérences du discours sur l'industrie des hydrocarbures</i>	2
<i>Conférence Écobâtiment</i>	4
<i>Assemblée générale annuelle du CREGÎM</i>	5
<i>Devenez membres du CREGÎM</i>	7
<i>Le CREGÎM</i>	8

Les hydrocarbures

Pour ne nommer que celui-là, quel gros dossier! Alors que l'encadrement de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures n'est pas défini ni adapté à notre vie moderne, des compagnies explorent et avancent rapidement vers l'exploitation, encouragées par notre gouvernement. Le transport des hydrocarbures est-il bien planifié? Pas encore. L'actualité parle de fracturation hydraulique, de pipeline, de wagons de train remplis d'or noir qui traverseront plusieurs villes et villages, de bateaux qui se multiplieront, de ports qui devront s'adapter. Sommes-nous prêts?

Je vous invite grandement à lire la lettre que le CREGÎM a adressée au Premier Ministre du Québec (p. 2) concernant le développement des hydrocarbures, notamment pour Anticosti et la Gaspésie. Vous comprendrez assez rapidement que la charrue est carrément propulsée en avant des bœufs. Bon choix? Mauvais choix? Peu importe. La machine va trop vite.

Le CREGÎM a suivi de près certains dossiers liés aux hydrocarbures; l'inversion de l'oléoduc d'Enbridge, le projet de Chaleur Terminal's, le soutien à Restigouche Sud-Est contre la poursuite de Gastem et enfin, la consultation dans le cadre de l'ÉES sur les hydrocarbures qui s'est arrêtée à Gaspé en novembre dernier.

Bien d'autres sujets nous ont occupés les ménages, pensons entre autres à la Cimenterie de Port-Daniel, la gouvernance régionale, les effets des changements climatiques sur nos littoraux gaspésien et madelinien, le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de Bonaventure et Avignon, la décontamination du quai de Sandy Beach à Gaspé, etc. Bref, une année bien occupée.

Lettre au Premier ministre du Québec : Incohérences du discours sur l'industrie des hydrocarbures

Le jeudi 15 mars dernier, suite à de nombreuses déclarations de membres du gouvernement sur l'industrie des hydrocarbures, nous avons noté plusieurs incohérences entre les propos tenus sur l'île d'Anticosti et ceux touchant la Gaspésie. Nous avons donc envoyé une lettre au Premier Ministre du Québec, M. Philippe Couillard. Voici le contenu de la lettre que nous lui avons fait parvenir :

Monsieur le premier Ministre,

Nous souhaitons d'abord vous faire part de nos félicitations pour votre approche prudente et éclairée dans le dossier de l'exploration pétrolière à l'île d'Anticosti. Nous devons toutefois tempérer ces félicitations en soulignant les nombreuses incohérences entre votre discours sur le développement de l'industrie des hydrocarbures sur l'île d'Anticosti et en Gaspésie. L'industrie des hydrocarbures en Gaspésie est développée de façon confuse et improvisée depuis ses tout débuts

Premièrement, puisque que vous avez déjà mentionné qu'il serait irresponsable d'engager le gouvernement dans Anticosti sans études préalables, devons-nous vous rappeler que la Gaspésie n'a fait l'objet d'aucune étude spécifique depuis le début des activités pétrolières et gazières sur son territoire ? Est-ce à dire que les milieux naturels de la Gaspésie sont sans intérêt et que ses habitants sont des citoyens de seconde classe pour qui il ne vaut pas la peine d'analyser une industrie aussi complexe que celle de l'exploitation des hydrocarbures ? Pourtant, à l'image d'Anticosti, la Gaspésie compte de nombreuses rivières poissonneuses et une faune et une flore très riches dont dépendent des centaines d'emplois. De plus, la Gaspésie compte environ 80 000 habitants sur son territoire qui ont besoin d'eau potable, à l'instar du reste de la population du Québec.

En second lieu, l'absence de cadre réglementaire adéquat a mené à des confrontations réglementaires et juridiques en Gaspésie. Nous pouvons penser à la bataille judiciaire qui a opposé Pétrolia à la ville de Gaspé en raison d'un forage qui s'est effectué à environ 350 mètres des habitations les plus proches. Notons également que la ville de Gaspé demande toujours la tenue d'une analyse faite par le BAPE pour les forages en milieu urbanisés. Cette demande nous apparaît d'autant plus légitime alors que nous apprenions il y a quelques semaines que Pétrolia a injecté 70 000 litres de fluides contenant 15% d'acide chlorhydrique pour nettoyer son puits Haldimand 4, situé à proximité d'habitations. Nous souhaitons également vous rappeler que la municipalité de Ristigouche-Sud-Est tente toujours d'amasser les fonds nécessaires pour assurer sa défense légale suite à une poursuite de la compagnie Gastem pour 1,5 M\$. Est-ce vraiment un contexte qu'on peut qualifier de « bien encadré » comme le laissait entendre, le 14 février dernier, le député de la circonscription de Laurier-Dorion à l'Assemblée nationale du Québec et leader parlementaire adjoint du gouvernement M. Gerry Sklavounos?

Finalement, nous souhaitons porter à votre attention que l'industrie des hydrocarbures est développée en Gaspésie sans aucune vision. Alors que des scénarios ont été produits pour une éventuelle exploitation à l'île

d'Anticosti, cet exercice n'a jamais été effectué pour la Gaspésie. Il est évalué qu'entre 3 900 et 6 500 puits et plus de 1 000 km d'oléoducs seraient nécessaires afin d'exploiter le potentiel de l'île d'Anticosti (sur la moitié de sa superficie), toutefois aucun scénario de développement n'existe pour la Gaspésie... En se basant sur les chiffres d'Anticosti, on peut facilement penser que des dizaines de milliers de puits seraient nécessaires pour exploiter les ressources de la Gaspésie, malheureusement les citoyens d'ici et d'ailleurs au Québec n'ont pas eu droit à ces informations pourtant nécessaires à une prise de décision éclairée pour l'avenir de la région et de la province.

En conclusion, nous souhaitons que le discours du gouvernement du Québec à l'égard du développement des hydrocarbures en Gaspésie fasse preuve de cohérence et présente à la population un réel état de situation basé sur des faits. L'approche actuelle contribue malheureusement à minimiser les enjeux liés à l'industrie des hydrocarbures en Gaspésie. Nous considérons que les habitants de la Gaspésie sont des citoyens à part entière et qu'ils ont droit aux mêmes devoirs de précaution et d'information que ceux du reste de la province.

Pour ces raisons, il nous apparaît essentiel que votre gouvernement mette en œuvre un **BAPE générique pour l'ensemble de la filière des hydrocarbures** suivi d'un **BAPE par projet**, débutant par le site d'Haldimand 4, évidemment.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Steve Pronovost

Président

Conseil régional de l'Environnement de la
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

c.c. :

David Heurtel, Ministre du MDDELCC

Pierre Arcand, Ministre du MERN

Sébastien Proulx, Ministre responsable de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Germain Chevarie, Député des Îles-de-la-Madeleine

Gaétan Lelièvre, Député de Gaspé

Sylvain Roy, Député de Bonaventure

Pour plus d'information sur le dossier des hydrocarbures, vous pouvez consulter le [mémoire déposé par le CREGÎM](#) dans le cadre de l'Évaluation environnementale stratégique sur les hydrocarbures ou notre [dépliant synthèse](#) sur les enjeux de cette filière dans la région.

Le CREGÎM vous invite à des conférences gratuites sur le bâtiment durable avec Francis Pronovost d'Écobâtiment

ÉCOBÂTIMENT

présente

Le mardi 3 mai 13 h 30 (HAE) | Le jeudi 5 mai 13h30 (HNA)
Centre Bonne Aventure • Bonaventure | Auberge Le Madeli • Cap-aux-Meules



RénEAUvation
énergétique

Bâtiment performant
Bâtiment économique



- Conférence sur le bâtiment durable avec les experts d'Écobâtiment
- Découvertes des liens entre le bâtiment, le développement durable et les changements climatiques
- Les solutions du bâtiment durable dans le neuf et la rénovation
- Dans un lieu agréable, ambiance décontractée, pour faciliter le dialogue, les échanges et le réseautage



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada



À propos du conférencier, **M. Francis Pronovost**.



Francis Pronovost, expert-conseil en énergie et bâtiment chez Écobâtiment, est titulaire d'une maîtrise en génie électrique avec spécialité en énergie renouvelable et d'un baccalauréat en génie physique. Passionné par la performance énergétique des bâtiments, il est au fait des plus récentes avancées dans ce domaine grâce à ses nombreuses visites techniques, sa participation à des missions commerciales à l'étranger et un contact permanent avec de nombreux acteurs des domaines de l'énergie et du bâtiment durable.

Inscription gratuite :
cregim@globetrotter.net

ou

1-877-534-4498

L'inscription préalable est souhaitable pour des fins de logistique

Remerciements à l'équipe d'Attention Fragîles pour la conférence tenue aux Îles-de-la-Madeleine



Assemblée générale annuelle du CREGÎM

Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale annuelle du CREGÎM qui se tiendra aux date, heure et lieu suivants :

Date : Le jeudi 12 mai 2016

Heure : Accueil des participants – 16h30
 Assemblée – 17h00

Lieu : Centre des congrès de la Gaspésie
 (Hostellerie Baie Bleue)
 Salle la Seigneurie
 482 Boulevard Perron
 Carleton-sur-Mer (Québec)

Pour des raisons **logistiques**, le CREGÎM souhaite une **confirmation** de votre présence. Joignez-nous au 418-534-4498, sans frais au 1 877 534-4498, ou par courriel au cregim@globetrotter.net.

Au plaisir de vous y rencontrer.

**Assemblée générale annuelle du CREGÎM,
le jeudi 12 mai 2016 à 17h00**

Proposition d'ordre du jour

01. *Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum*
02. *Présences*
03. *Nomination du président et du secrétaire d'assemblée*
04. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
05. *Lecture et adoption des procès-verbaux des assemblées générales annuelles du 11 juin 2014 et du 28 mai 2015*
06. *Mots du président et de la directrice générale*
07. *Présentation des états financiers 2015-2016*
08. *Nomination de la firme comptable pour l'année financière 2016-2017*
09. *Dépôt des prévisions budgétaires 2016-2017*
10. *Rapport d'activités 2015-2016*
11. *Lecture et adoption du plan d'action 2016-2017*
12. *Ratification des actes des administrateurs*
13. *Élections*
 - *Nomination du président et du secrétaire d'élection*
 - *4 postes à combler, les sièges pairs : 2, 4, 6 et 8.*
14. *Varia*
15. *Remise du 13^e prix d'excellence en environnement par Monsieur Pronovost, Président du CREGÎM*
16. *Clôture de l'assemblée*

Devenez membre du CREGÎM (ou renouvelez sans tarder) et appuyez des initiatives régionales en développement durable!

En devenant membre ou en faisant un don au Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM), vous contribuez au développement durable de votre région. Vos dons et cotisations offrent aux organismes membres du CREGÎM un accès à un programme de financement permettant d'initier la réalisation de projets d'envergure. Les projets financés sont aussi variés que :

- Concours Explo-Mer
- Gestion durable des milieux humides des Îles-de-la-Madeleine
- Déploiement de bouées dérivantes pour analyser les courants de la Baie-des-Chaleurs
- Protection des habitats littoraux et des espèces en péril des Îles-de-la-Madeleine
- Site d'interprétation pour la protection et la mise en valeur de la faune marine et ailée de Newport-Îlôts
- Et bien d'autres, vous pouvez consulter la liste complète au www.cregim.org/fre

Depuis l'année 2004-2005, les membres du CREGÎM ont contribué à la réalisation de 85 projets pour un montant total de plus de 100 000\$:

Année financière	Montants alloués	Nombre de projets
2015-2016	8 500\$	6
2014-2015	6 500\$	5
2013-2014	8 950\$	10
2012-2013	3 850\$	4
2011-2012	8 950\$	10
2010-2011	10 300\$	11
2009-2010	12 000\$	12
2008-2009	9 000\$	5
2007-2008	6 000\$	4
2006-2007	15 250\$	9
2005-2006	4 900\$	5
2004-2005	6 000\$	4

Pour devenir membre, vous pouvez remplir le formulaire électronique et nous le faire parvenir par courriel à cregim@globetrotter.net ou [imprimer le formulaire](#) et nous l'envoyer par la poste à l'adresse qui apparaît ci-dessous. Le paiement peut être fait par chèque (poste) ou par [Paypal](#) (électronique)

Le CREGÎM

Le CREGÎM est un organisme à but non-lucratif voué à la protection de l'environnement. De par ses actions, il informe, sensibilise et conseille les intervenants du milieu dans les dossiers environnementaux et de développement durable afin que la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine puisse se développer tout en protégeant ses ressources naturelles. Organisme de concertation, le CREGÎM œuvre dans la plupart des grands dossiers environnementaux (matières résiduelles, gestion de l'eau, énergie, forêts, agriculture, développement durable, etc.).



Médias sociaux : nous sommes présents sur Twitter et Facebook, où notre album Réemploi s'enrichit régulièrement de trouvailles. Joignez-vous à nous pour les dernières actualités sur le milieu environnemental de même que pour une foule de trucs afin de réduire votre impact sur votre environnement.

Nos coordonnées

106-A Port-Royal, bureau 103, Bonaventure (Qc) G0C 1E0

Tél. : 418 534-4498

Sans frais : 1 877 534-4498

cregim@globetrotter.net

www.cregim.org

